

*Les réformes de la Gauche 1981-1984. Revue Politique et
Parlementaire*, no . 916/917 (mai-juin 1985), Paris, 1985, 240 p.

Pierre-Yves Soucy

Volume 17, numéro 4, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702116ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702116ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Soucy, P.-Y. (1986). Compte rendu de [*Les réformes de la Gauche 1981-1984. Revue Politique et Parlementaire*, no . 916/917 (mai-juin 1985), Paris, 1985, 240 p.] *Études internationales*, 17(4), 922–924. <https://doi.org/10.7202/702116ar>

émisaires personnels du président, les ambassades, les diplomates et le Parlement? Qui manipule qui? Qui décide quoi? Et en bout de ligne, quelle est l'efficacité des mécanismes de décision de la V^{ème} République dans un monde qui bat à l'heure de la dissuasion nucléaire.

Avec ces interrogations Cohen a pris en chasse les personnalités et « penseurs » qui ont joué un rôle prédominant ou effacé dans le monde souterrain de la politique étrangère française pour leur soutirer impressions et confidences. Il a fait le tour des « mémoires » qu'ont tendance à écrire les hommes politiques à la retraite ou ceux qu'on a remisés sur une tablette. Il a tamisé les articles de presse et les ouvrages sérieux. Il a fait le tour de tous les gros « dossiers » qui ont reposé un jour ou l'autre sur le bureau du président de la V^{ème} République.

Cohen nous livre les résultats de sa recherche de manière journalistique, comme s'il nous racontait une histoire. L'écriture qu'il emploie, loin d'être ampoulée et « tassée », est parfaitement appropriée à ses intentions: décrire les faits, raconter de quelle manière telle ou telle affaire a été menée, relever les erreurs stratégiques et « mécaniques » de la diplomatie française, démontrer pourquoi et de quelle façon elles se sont produites. Qui-conque veut se familiariser avec la diplomatie et la distribution des pouvoirs politiques en France y trouvera une lecture de bon crû; dans le cas contraire, si l'on est initié à la chose politique française, on ne fera que reviser ses connaissances, sans plus.

Luc CYR

*Département de sociologie
Université Laval, Québec*

*Les réformes de la Gauche 1981-1984.
Revue Politique et Parlementaire, no.
916/917 (mai-juin 1985), Paris, 1985,
240 p.*

L'avènement de l'Union de la gauche au pouvoir en France au printemps de 1981 a constitué un événement remarqué dans le

monde politique en Europe et ailleurs: d'abord parce que cette alliance introduit une variante encore inexplorée dans la V^{ème} République, dominée jusque là par le gaullisme et les formations politiques de droite; ensuite, parce qu'elle regroupe (du moins jusqu'à l'été de 1984, alors que la formation du gouvernement de Laurent Fabius confirme le retrait du Parti communiste de la coalition gouvernementale), l'ensemble des principales forces de la gauche au sein desquelles le Parti socialiste occupe une place centrale et désormais incontestable, du moins dans un avenir prévisible, ayant pour sa part établi un score historique de 37.6 % des voix; il va ainsi figurer comme première formation politique en importance, et assumer l'essentiel des responsabilités gouvernementales, alors que sa performance accentue une marginalisation du P.C. que les statistiques laissaient déjà soupçonner depuis quelques années; enfin, parce que un pouvoir socialiste en France suscite des espoirs non dissimulés auprès des tenants de la même famille politique de l'Europe du nord comme celle du sud; notamment de voir se consolider les tendances sociales-démocrates, dans un contexte international et européen où le néo-conservatisme reaganien marque des points.

Préparé près d'un an avant les législatives de mars 1986, qui font échec aux socialistes en quête d'un second mandat puisqu'elles portent au pouvoir une nouvelle majorité de droite (RPR-UDR), le numéro de la *Revue Politique et Parlementaire* de mai-juin 1985 tente un premier bilan, incomplet par la force des choses, puisqu'il ne peut tenir compte des dernières législations, des réformes de la gauche (1981-1984). Ce dossier ne comporte pas moins de vingt-neuf articles et une table chronologique de l'ensemble des lois et mesures extraites des publications de la *Documentation française*. Rendre compte de l'ensemble des contributions est chose impossible. Mais l'on peut tout de même tenter de souligner quelques points importants qui nous ont frappé de prime abord.

Ceux appelés à témoigner de ces réformes de la gauche, dans plus d'un cas, ont été de près ou de loin associés à la mise en place de ces réformes. Les noms de Pierre Mauroy,

d'André Chandernagor, de Roger Quilliot et de Michel Delabarre sont suffisamment connus pour avoir été sur le devant de la scène politique et de l'activité gouvernementale pendant les trois premières années du pouvoir socialiste. Mais il y a lieu de se garder d'une méfiance précipitée en raison de la proximité des auteurs avec le pouvoir, dont le risque serait d'entacher d'un esprit par trop partisan les regards jetés par ces protagonistes sur l'action gouvernementale, et en définitive, sur leur propre action. L'intérêt de leurs contributions respectives concerne moins la défense des politiques qu'ils ont, dans un domaine ou dans un autre, tenté de réaliser, que l'effort d'analyse visant à confronter les objectifs visés par le Programme commun et les mesures prises pour les concrétiser. Aussi, le lecteur a-t-il droit à des analyses, souvent précises, des contextes et contraintes internes comme externes au moment où s'opéraient ces réformes. Un texte de l'ex-Premier ministre, Pierre Mauroy, tient lieu d'introduction au bilan proposé par la revue. L'auteur, selon une démarche retrospective, fait retour sur la tradition républicaine, et sur la place que la gauche (en particulier sur celle du Parti socialiste), occupa depuis le début du siècle dans la politique française. Retraçant d'abord les grandes étapes et les moments forts de la participation des forces de gauche au pouvoir, avant et lors du front populaire, puis à la Libération, il s'arrête assez longuement sur les raisons du succès de l'Union de la gauche de 1981. Refusant d'attribuer cette victoire à un engouement ou à une adhésion massive et positive de l'électorat au programme commun de la gauche, il soutient que la leçon politique à tirer de ces élections est davantage une défaite de la droite qu'une victoire de regroupement socialo-communiste: divisions et rivalités dans le camp de la droite traditionnelle, mais aussi incapacité de celle-ci à donner des réponses précises et appropriées pour tenter de surmonter la crise que connaît, au même titre que les autres pays occidentaux, la France depuis le début des années soixante-dix. Mais cette victoire, soutient-il, résulte également de la politique poursuivie par Mitterrand, dont l'une des clés consistait à rechercher, notamment depuis le congrès d'Épinay de 1971, une Union de la

gauche au sein de laquelle le Parti socialiste disposerait de marges de manœuvres assez grandes pour ne pas se voir bloqué dans sa démarche.

Par ailleurs, parmi les 110 propositions et les engagements de Mitterrand au moment de poser sa candidature à la Présidence de la République, Mauroy insiste à juste titre sur celles qui firent alors le plus l'unanimité dans le camp de la gauche: la décentralisation, les nouveaux droits des travailleurs dans l'entreprise, la retraite à 60 ans et la cinquième semaine de congé, l'abolition de la peine de mort (qui devient effective lors de l'adoption d'une loi à cet effet en octobre 1981), ainsi que l'abolition des tribunaux d'exception, les nationalisations et enfin l'augmentation des redistributions pour les personnes à faibles revenus (salaire minimum, minimum vieillesse). En fait l'ensemble de ces engagements prirent corps dans des textes législatifs. Mais comme le souligne Richard Gravel, sur un ton mi-réaliste mi-ironique, dans sa contribution sur le travail parlementaire et ses contraintes: « il n'y a pas de grand soir législatif..., en d'autres termes, il s'agit pour un gouvernement progressiste de construire des réformes en gérant la durée » (p. 11). Aussi un catalogue des réalisations législatives ne peut suffire à faire comprendre ce qui a bougé dans la France des toutes dernières années.

L'enjeu de la décentralisation reste cependant un des dossiers marquants, une des réformes importantes conduites par les socialistes. Car elle touche en pratique quasi tous les domaines de l'action gouvernementale, tant au niveau social, économique que culturel. L'article de l'ancien ministre, André Chandernagor, relatif à cette question s'attache à décrire les principales percées réalisées dans ce dossier à partir de 1982. Les plus chauds observateurs ont cru assister à un enterrement de première classe de la France jacobine. Il y a lieu, nous semble-t-il, de douter d'une remise en cause aussi profonde de cette tradition politique sans conteste fort ancrée à droite comme à gauche. Mais il est incontestable que de larges pouvoirs furent, dans la foulée de ces réformes, accordés aux regroupements locaux (les communes), ou en-

core aux départements et aux régions. Ces déplacements des centres de pouvoir devaient ouvrir la porte à des possibilités d'autonomies locales et d'initiatives régionales, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire, assurant ainsi aux collectivités de base, si l'on peut dire, un droit de regard réel sur leur propre gestion, et une capacité d'action effective dans le sens qu'elles jugeraient bon. La décentralisation et la déconcentration (des pouvoirs, des ressources et du personnel) sont apparues comme la mise en marche d'une « révolution tranquille » (expression qui fit fortune sous d'autres cieux).

Par ailleurs, l'attention portée à la culture par le pouvoir socialiste est désormais considéré comme une réussite par plus d'un observateur, et si l'on en croit l'unanimité qu'elle semble avoir produite dans les milieux artistiques notamment. Le soutien accordé par l'État aux activités culturelles sous toutes leurs formes s'indique dans les mesures qui conduisirent à doubler le budget du gouvernement en cette matière. On peut certes s'interroger sur le caractère judicieux d'un tel support dès lors que l'activité culturelle et la création artistique tombent sous l'arbitraire souvent bien réel des subventions publiques. Le *Welfare state*, aujourd'hui de plus en plus contesté par ceux qui n'épousent pas les meilleures causes, il faut dire, peut-il tenir dans le domaine culturel la place des mécènes d'une époque révolue? La question risque de rester ouverte un bon moment encore. Par ailleurs, il y a quelque chose à la fois de nostalgique et quelque peu naïf dans la réflexion que livre Georges Louis sur la place de la « référence culturelle » liée à l'idée de progrès que l'on retrouve dans le projet socialiste et qui est saisie comme une mission: « ce message, appuyé sur une forte tradition nationale, mais tourné également vers l'avenir (la France éternelle du siècle des Lumières délivrant un message au monde), que l'on retrouvera à la base du projet politique, principalement dans la diplomatie (avec notamment l'accroissement de la présence culturelle française dans le monde), mais aussi dans le renforcement de ce qui... constitue un atout politique majeur. » (p. 30) Car dans le domaine de la politique internationale, il serait difficile de soutenir (au niveau stratégique

sans doute plus qu'au niveau diplomatique) que l'audace, voire la quête d'une politique étrangère originale, aient été le trait marquant de la politique de Mitterrand et de son Gouvernement. Même une présence culturelle exceptionnelle, si tant elle fut possible dans le monde actuel, n'aurait pu dissimuler l'incontestable continuité sur les principales questions de fond qui touchent à la politique mondiale d'aujourd'hui. De ce point de vue, l'analyse de Jacques Soppelsa, convainquant sur plus d'un point, souligne précisément plus la continuité de la politique de défense, notamment, depuis de Gaulle, que les changements qu'il laisse lui-même soupçonner sous la Présidence de Mitterrand.

Aussi, ce bilan, intéressant pour les raisons que nous avons évoquées au début, manque toutefois de perspective. Car il y aurait lieu de s'interroger sur l'ampleur et la profondeur de ces réformes de la gauche. Dans certains cas elles ne parviennent que difficilement à masquer l'objectif d'assurer une plus grande présence socialiste au sein de l'appareil d'État. Dans le domaine économique, par ailleurs, les nationalisations ont semblé répondre d'abord à une dogmatique relevant d'une tradition socialiste qu'il conviendrait de questionner davantage du point de vue d'un projet social et politique plus proche de l'époque actuelle que du siècle dernier. Enfin, certaines réformes comme la décentralisation, ou dans un tout autre domaine l'abolition de la peine de mort, tiennent surtout à des retards, sinon des archaïsmes, que partageaient avec d'autres pays la France, et dont on peut se réjouir que des actions furent posées. À terme, ce bilan nous apparaît par trop optimiste et mériterait d'être poursuivi à partir d'une réflexion politique cherchant à cerner les limites de ce qui fut réalisé. De même que sur les conditions de possibilité d'articuler une alternative à la crise d'orientation de nos sociétés capable de faire appel à une tradition déjà riche mais qui ne saurait épuiser les tâches politiques à venir.

Pierre-Yves SOUCY

*Département de science politique
Université du Québec à Montréal, Canada*